

26 mai 2020 -08:57

Trois fois plus de signalements de discrimination liée au genre en 2019

Bruxelles, 26 mai 2020 – En 2019, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a reçu près de trois fois plus de signalements pour discriminations liées au genre qu'en 2018. Une augmentation majeure qui s'explique par différents facteurs. A l'occasion de la parution de ses chiffres 2019, l'Institut fait le point et présente ses futurs défis.

2349, c'est le nombre de signalements comptabilisés par l'Institut en 2019. C'est près du triple des signalements reçus en 2018. Parmi ces 2349 signalements, nous retrouvons 370 demandes d'information juridique, 254 plaintes et 1725 communications. Cette explosion des signalements place plus encore l'Institut en première ligne sans pour autant que les moyens financiers et humains suivent.

« L'Institut est, depuis sa création à la pointe de la lutte contre toutes les formes de discriminations liées au genre. Ces dernières années, les politiques et les citoyen-n-es ont pris conscience des différents problèmes d'inégalités et de discriminations qui gangrènent notre société ; la parole des victimes et des témoins s'est libérée. Ce phénomène a conduit à une augmentation exponentielle de la charge de travail de l'Institut ainsi qu'à l'élargissement de ses compétences » affirme Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Le sexisme : évolution vers une prise de conscience collective

En 2019, 69% de l'ensemble des signalements reçus concernaient des cas de sexisme contre seulement 20% en 2018. Cette explosion du nombre de signalements relatifs au sexisme est en partie due aux retombées de l'affaire Jeff Hoeyberghs qui a généré à elle seule 1489 signalements. Mais elle reflète aussi la prise de conscience collective et le refus grandissant des citoyen-ne-s par rapport à des dérapages, propos et actes violents et discriminatoires.

Contact presse

Véronique De Baets

E-mail: Veronique.DEBAETS@iefh.belgique.be

Tél. : 02 233 40 34/ 0479 25 04 41

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale indépendante qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité fondée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

Toute personne, victime de discrimination fondée sur le sexe, peut s'informer sur ses droits ou déposer plainte gratuitement et en toute confidentialité auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes via le numéro vert 0800/12.800 ou via son site internet <http://igvm-iefh.belgium.be>.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Komlan Toulassi-Mensah
Contact de presse
+32 2 233 52 82
komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke
Experte en communication
+32 233 41 75
liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be